

Avis voté en plénière du 24 septembre 2013

# Pour une politique de développement du spectacle vivant : l'éducation artistique et culturelle tout au long de la vie

## Déclaration du groupe des entreprises

*Pour une politique de développement du spectacle vivant : l'éducation artistique et culturelle tout au long de la vie.*

Le présent avis est le premier de la mandature qui a trait à la culture après cinq avis sur l'enseignement et la formation examinés par la section de l'éducation, de la culture et de la communication.

Même si, au départ, nous avons eu quelques difficultés à harmoniser nos positions, les sujets que vous abordez sont essentiels à notre société et les constats que vous nous livrez sont inquiétants.

Le groupe des entreprises considère, comme vous, que l'éducation culturelle est un des piliers de notre démocratie et de notre « vivre ensemble », comme on aime à le dire dans cette assemblée. Nous sommes, bien sûr, favorables à une démocratisation de l'enseignement artistique et culturel et ce dès le plus jeune âge et jusqu'au lycée, car il est clair que ceux qui y ont eu accès, notamment s'agissant de la musique, développent de nombreuses facultés comme la rigueur, le rythme, l'écoute... qui facilitent l'apprentissage de bon nombre de techniques indispensables telles que, par exemple, la lecture ou les mathématiques.

Vous faites de nombreuses recommandations qui vont à notre avis dans le bon sens.

Se plaçant du seul point de vue des entreprises, notre groupe, lors des débats en section, n'a pas souhaité que l'éducation artistique et culturelle fasse l'objet de négociations entre partenaires sociaux, considérant qu'il ne leur appartenait pas de réglementer en la matière. Nous sommes heureux d'avoir été suivis.

Si le rôle des comités d'entreprises peut être important dans ce domaine, nous estimons que sur un tel sujet, il faut privilégier le volontarisme du chef d'entreprise qui s'implique à titre personnel, entraînant ainsi de nombreux salariés dans cet élan dynamique.

Cette implication prend notamment la forme de mécénat qui a concerné près de 40 000 entreprises en 2012 pour un budget de 1,9 milliards d'euros, ce qui est loin d'être négligeable. La musique apparaît comme le domaine le plus soutenu car elle véhicule des valeurs chères au monde de l'entreprise : cohésion, esprit d'équipe, travail harmonieux.

À ceux qui seraient tentés de dire que le mécénat d'entreprises dans le domaine de la culture est un acte intéressé car les retombées pour l'entreprise en terme d'image dans un territoire peuvent être importantes, le groupe des entreprises répond, bien sûr, par l'affirmative, mais il serait dommage de se limiter à cette vision et de ne pas voir aussi le souci des entreprises de participer, grâce au rayonnement culturel, à un développement harmonieux de la société et des citoyens.

Et, de surcroît, comme vous le dites dans votre rapport, Madame la rapporteure, « *alors que les financements publics se tarissent, le mécénat apparaît crucial pour la multiplication et le soutien des initiatives d'éducation artistique et culturelle* », nous ne pouvons que nous réjouir de l'action à venir des entreprises dans le domaine de la culture.

Le groupe des entreprises a voté l'avis.